

Surveillante ou surveillant garderie pendant la pause méridienne



Offre n° 0036230501042190

Publiée le 22/05/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : S.I.R.P Villentrois-Faverolles et Lye

Mairie - 8 rue Delalande, Villentrois

36600 VILLENTOIS-Faverolles en Berry

Lieu de travail : VILLENTOIS-Faverolles en Berry

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 30/06/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. C

Métier(s) : Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 6^h hebdomadaire

Télétravail : Non

Descriptif de l'emploi :

Surveillance des élèves en garderie pendant la pause méridienne

Missions / conditions d'exercice :

Etre patient (te),organiser des jeux pour occuper les élèves.

Etre attentif (ve) aux comportements et à l'écoute.

Travailler avec la hiérarchie et avoir un bon relationnel

Accepter le déplacement sur les 2 communes du SIRP.

Profils recherchés :

avoir déjà travaillé dans un milieu similaire, diplôme acquis ou en cours

Contact

Contact : 0682903798

Informations complémentaires :

Curriculum vitae
lettre de motivation
diplôme

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o036230501042190-surveillante-ou-surveillant-garderie-pendant-la-pause-meridienne>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.